

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-902

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dufrègne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 11

- I. – Supprimer les alinéas 150 à 152.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 275 et 276.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dispositions du présent article constituent une attaque contre les supports d'épargne populaire que sont le PEL et le CEL. Il convient de préserver leur cadre juridique et fiscal.